

SODAU GEC

SOCIETE D'AUDIT - GESTION - EXPERTISE COMPTABLE

INSCRITE AU TABLEAU DES EXPERTS COMPTABLES DE LYON

INSCRITE AUPRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE GRENOBLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350.000 € - R.C.S. DIE 378 611 222 00019 - APE 6920 Z

OGEC CHABRILLAN
Route de Dieulefit
26200 MONTELIMAR

RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE 2016/2017

- 1°/ Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 août 2017
- 2°/ Bilan, Compte de Résultat, Annexes
- 3°/ Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes



Siège Social : **Cabinet de CREST**

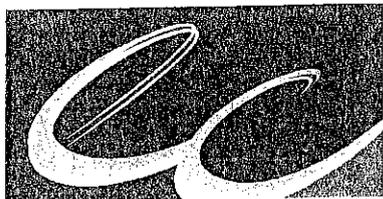
16, Rue Jean XXIII - B.P. 318 - 26400 CREST

Tél. 04.75.25.06.35 (lignes groupées) - Télécopie 04.75.76.73.66
E-mail : sodaugec@wanadoo.fr

Cabinet de DIE

13, rue Saint-Vincent - B.P. 16 - 26150 DIE

Tél. 04.75.22.24.84 (lignes groupées) - Télécopie 04.75.22.19.25
E-mail : sodaugec-die@wanadoo.fr



SODAU GEC

SOCIÉTÉ D'AUDIT - GESTION - EXPERTISE COMPTABLE

INSCRITE AU TABLEAU DES EXPERTS COMPTABLES DE LYON
INSCRITE AUPRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE GRENOBLE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350.000 € - R.C.S. DIE 378 611 222 00019 - APE 6920 Z

OGEC CHABRILLAN
LYCEE CHABRILLAN
ROUTE DE DIEULEFIT
26200 MONTELIMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2017

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC CHABRILLAN relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'Opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Siège Social : **Cabinet de CREST**

16, Rue Jean XXIII - B.P. 318 - 26400 CREST

Tél. 04.75.25.06.35 (lignes groupées) - Télécopie 04.75.76.73.66
E-mail : sodaugec@wanadoo.fr

Cabinet de DIE

13, rue Saint-Vincent - B.P. 16 - 26150 DIE

Tél. 04.75.22.24.84 (lignes groupées) - Télécopie 04.75.22.19.25
E-mail : sodaugec-die@wanadoo.fr

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association appelés à statuer sur les comptes

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

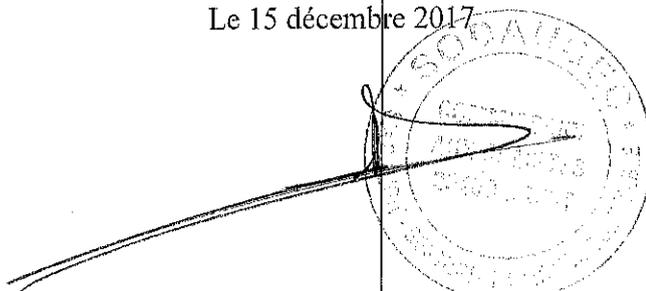
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

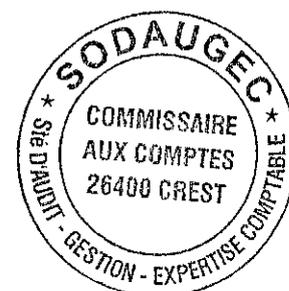
Fait à CREST,
Le 15 décembre 2017.

A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text "SA SODAUGEC" and other less legible details. The signature is a long, sweeping stroke that starts from the left and ends near the center of the stamp.

Le Commissaire aux Comptes,
Jean-Luc CHABAL pour la SA SODAUGEC

BILAN OGEC CHABRILLAN AU 31/08/2017
ACTIF

	ACTIF	VALEUR BRUTE (N)	AMORTISSEMENT & PROVISIONS (N)	VALEUR NETTE (N)	VALEUR NETTE N-1
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	- Frais d'établissement				
	- Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	18 426	15 725	2 701	3 961
	- Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18 426	15 725	2 701	3 961
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	- Terrains				
	- Aménagement de terrains	4 911	4 911	0	0
	- Constructions sur sol propre (et leurs installations, agencements, aménagements)	7 230 416	3 833 870	3 396 546	3 572 756
	- Constructions sur sol autrui (et leurs installations, agencements, aménagements)	380 584	288 285	92 299	86 987
	- Installations, mobilier et matériel d'activité				
- Matériel de transport					
- Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	473 403	369 233	104 171	68 739	
- Immobilisations grevées de droit					
- Immobilisations en cours	55 727	0	55 727	0	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 145 041	4 496 298	3 648 743	3 728 481	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
- Participations	15	0	15	15	
- Créances rattachées à des participations					
- Autres titres immobilisés					
- Prêts					
- Dépôts et cautionnements	16	0	16	16	
- Autres créances immobilisées					
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	31	0	31	31	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	8 163 498	4 512 023	3 651 474	3 732 473	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN COURS				
	CREANCES ET COMPTES RATTACHES				
	- Fournisseurs débiteurs	701	0	701	9 466
	- Familles ou élèves	3 363	2 332	1 031	800
	- Personnel et charges sociales à récupérer	2 239	0	2 239	27 485
	- Collectivités publiques	183 642	0	183 642	252 120
	- Débiteurs divers	1 467	0	1 467	1 086
	TOTAL CREANCES ET COMPTES RATTACHES	191 413	2 332	189 081	290 956
	PLACEMENTS : VALEURS MOBILIERES ET AUTRES				
	- Placements	50 258	0	50 258	50 258
	- Intérêts courus non échus				
TOTAL PLACEMENTS : VAL. MOBILIERES ET AUTRES	50 258		50 258	50 258	
DISPONIBILITES					
- Banques, établissements financiers & assimilés	711 630	0	711 630	608 502	
- Caisse	282	0	282	217	
- Régies d'avances et accreditifs					
TOTAL DISPONIBILITES	711 912		711 912	608 719	
R E G U L	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	77 776	0	77 776	63 853
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILES (II)	1 031 360	2 332	1 029 027	1 013 787	
INTERETS D'EMPRUNTS A ETALER (III)					
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III)	9 194 857	4 514 356	4 680 502	4 746 261	



BILAN OGEC CHABRILLAN AU 31/08/2017
PASSIF

	PASSIF	AVANT AFFECTATION N	AFFECTATION N	APRES AFFECTATION N	VALEUR NETTE N-1
F O N D S	FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
	- Valeur du patrimoine Intégré				
	- Fonds statutaire	792 735		792 735	792 735
	- Apports sans droit de reprise	4 573		4 573	4 573
	- Libéralités ayant le caractère d'apport				
	- Subv. d'investiss. affectées à des biens renouvelables				
	TOTAL FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE...	797 308		797 308	797 308
	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE				
	- Valeurs des biens affectés				
	- Valeurs des biens non affectés				
- Libéralités					
- Subv. d'invest. affectées à des biens renouvelables	403 684		403 684	365 484	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE...	403 684		403 684	365 484	
R E S E R V E S	RESERVES				
	- Réserves générales de gestion				
	- Réserves statutaires				
	- Réserves d'investissement				
	- Réserves de Trésorerie				
- Autres réserves	316 764		316 764	316 764	
TOTAL RESERVES...	316 764		316 764	316 764	
R E S U L T A T	RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU				
	- Report à nouveau	-130 911	132 052	1 141	-130 911
	- Résultat de l'exercice	-23 681		-23 681	132 052
	TOTAL RESULTAT ET REPORT A NOUVEAU...	-154 592	132 052	-22 540	1 141
S U B V E N T I O N S	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
	- Subv. d'invest. affectées à des biens non renouvelables				
	- Subv. d'invest. reçues avec obligation d'amortissement	45 898	-42 858	3 040	3 244
	- Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
	- Autres subventions d'investissement amortissables				
TOTAL SUBV. ET PARTICIPATIONS D'INVEST. AMORTISSABLES...	45 898	-42 858	3 040	3 244	
TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES (I)	1 409 062	89 194	1 498 256	1 483 942	
F O N D S D E D I E S	FONDS DEDIES				
	- Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	- Fonds dédiés sur dons manuels affectés				
	- Fonds dédiés sur legs et donations affectés				
TOTAL FONDS DEDIES (II)					
P R O V I S I O N S	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	- Pour gros entretiens				
	- Pour autres risques				
- Pour indemnités de départ à la retraite					
TOTAL PROVISIONS (III)					
E M P R U N T S	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT				
	- Capital emprunté	2 725 081		2 725 081	2 934 422
	- Intérêts	3 366		3 366	3 538
	TOTAL EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLIS. DE CREDIT...	2 728 447		2 728 447	2 937 960
	AUTRES DETTES				
	- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	87 462		87 462	0
	- Fournisseurs et comptes rattachés	122 603		122 603	122 371
	- Familles / Avances et acomptes reçus	103 738		103 738	100 621
	- Dettes relatives au personnel	75 927		75 927	47 927
	- Etat et autres collectivités publiques	29 249		29 249	18 957
- Confédérations, Fédérations, Associations et organismes apparentés	0		0	0	
- Autres dettes	34 397		34 397	34 482	
TOTAL AUTRES DETTES...	453 375		453 375	324 358	
R E G U L E R	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	423		423	
	- Familles / droits d'inscription				
	- Autres	423		423	
TOTAL DETTES & ASSIMILEES (IV)	3 182 245	0	3 182 245	3 262 319	
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	4 591 308	89 194	4 680 502	4 746 260	

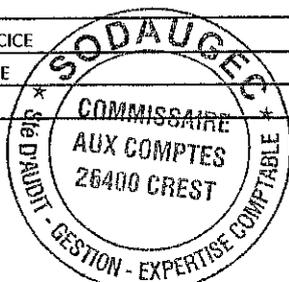


GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT DETAILLE AU : 31/08/2017
GS.CFRD

ORGANISME DE GESTION	ETABLISSEMENT
	OGEC CHABRILLAN
	26200 MONTELMAR

PRODUITS

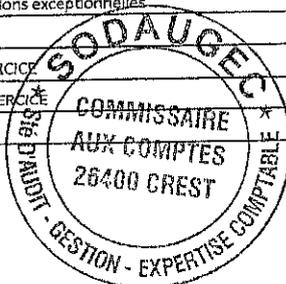
N° comptes	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	N	N-1
7061	PARTICIPATION DES FAMILLES (ACTIVITES PRINCIPALES)		
70611	Participation des familles : enseignement	426 714	413 787
70612	Participation des familles : restauration	469 998	447 352
70613	Participation des familles : hébergement	0	0
70614	Participation des familles : transport scolaire	0	0
70618	Différentiel positif	346 967	350 371
709	RABAIS, REMISES, REDUCTIONS (à déduire)	-30 226	-30 384
D	PARTICIPATIONS DES FAMILLES	1 213 454	1 181 125
7065	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES		
70651	Participation Etat	318 151	307 824
70652	Participation Régions	126 675	124 218
70653	Participation Départements	208 153	204 528
70654	Participation Communes	237 621	235 633
	SOUS TOTAL	890 600	872 203
	AUTRES PARTICIPATIONS		
7066	Participations par établissements publics	0	0
7067	Entreprises et organismes privés	0	0
7068	Autres participations	0	0
	SOUS TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS	0	0
E	PARTICIPATIONS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	890 600	872 203
74	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR AUTRES ACTIVITES		
741	Subventions Etat	5 880	3 092
742	Subventions Régions	1 126	4 503
743	Subventions Départements	14 301	6 443
744	Subventions Communes	0	0
748	Subventions autres	650	5 461
749	Report de subventions (à déduire)	0	0
F	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	21 956	19 499
708	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES		
7081	Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel	0	0
7082	Prestations annexes aux élèves	211 267	190 938
7083	Prestations diverses aux tiers	5 802	6 971
7086	Prestations diverses de formation permanente	0	0
	SOUS TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	217 069	197 908
701/713	CESSIONS OU VENTES DE PRODUITS		
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
754	Collectes et dons affectés à la gestion scolaire	500	0
755	Remboursement des frais	6 840	7 037
757	Quote-part éléments des fonds associatifs virés au compte de résultat	0	0
758	Autres produits divers de gestion courante	69 493	82 990
	SOUS TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	76 832	90 027
76	PRODUITS FINANCIERS	4 967	5 964
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
7815	Reprise sur provisions pour risques	0	0
7816	Reprise sur provisions pour dépréciations	80	589
789	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0
	SOUS TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	80	589
790	TRANSFERT DE CHARGES	8 781	5 786
G	AUTRES PRODUITS	307 729	300 274
H	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT (D+E+F+G)	2 433 740	2 373 102
77/78	PRODUITS EXCEPTIONNELS ANTERIEURS ET DIVERS	204	763
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	952
772	Produits sur exercices antérieurs	7 024	43 492
775	Produits des cessions d'éléments d'actif & autres prod except	0	0
787	Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0
J	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 229	45 206
L	(H+J) TOTAL DES PRODUITS DE L'EXERCICE	2 440 969	2 418 308
*	(K-L) RESULTAT : DEFICIT DE L'EXERCICE	23 681	
	TOTAUX	2 464 650	2 418 308



GESTION SCOLAIRE - COMPTE DE FONCTIONNEMENT ET DE RESULTAT
DETAILLE AU : 31/08/2017
GS.CFRD

ORGANISME DE GESTION	ETABLISSEMENT
	OGEC CHABRILLAN
	26200 MONTELIMAR

CHARGES		N	N-1
N° comptes	GESTION SCOLAIRE GS.CFRD - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
64/63/62	COÛTS DE PERSONNEL	694 817	620 163
641	Appointements bruts	5 725	3 510
6413/4/6	Rémunérations diverses	280 150	235 542
645/647	Charges sociales et assimilées	55 765	45 238
631/3/8/9	Charges fiscales et assimilées	0	0
648	Autres charges de personnel	6 728	3 957
6483	Charges sociales personnel sous contrat avec l'Etat	9 096	0
621	Personnel Intérimaire et extérieur	0	0
649	Remboursement de charges de personnel (déduire)	0	0
A	TOTAL COÛTS DE PERSONNEL	1 052 282	908 411
61322/96	Valorisation équivalent loyer	0	0
B1	EQUIVALENT LOYER	0	0
60	CONSOMMATIONS	0	0
601/603	Matières premières et variations de stocks	115 265	113 972
604.	Prestations de services incorporées : nettoyage locaux	398 554	381 164
604.	Prestations de service incorporées : restauration	170 251	154 792
604.	Prestations de service : autres	59 450	53 041
606.	Energie et fluides	0	0
6063	Fournitures d'alimentation	24 909	24 337
6065/7	Matières, fournitures et petit matériel : logistique, économique	39 755	41 496
6068	Matières, fournitures et petit matériel : pédagogique	1 187	919
6069	Matières, fournitures et petit matériel : éducatif	35 288	21 572
607	Livres et fournitures pour cession aux familles	0	0
	SOUS TOTAL CONSOMMATIONS	844 659	791 293
61	AUTRES CHARGES EXTERNES		
612	Redevance Crédit bail (biens mobiliers)	6 114	6 048
6135	Locations mobilières	524	274
6152	Entretien et réparations des biens immobiliers hors article 606 du Code civil	12 003	8 834
6155	Entretien et réparations : biens mobiliers	2 310	2 821
6156	Contrats de maintenance	23 496	20 153
6165 à 6169	Primes d'assurances	13 854	14 177
618	Documentations et divers	114	137
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES	58 415	52 444
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	21 357	22 811
623	Information, publications et relations publiques	3 783	3 246
624	Transports : biens, élèves, personnel	3 400	3 090
625	Déplacements, missions et réceptions	18 611	19 163
626/7	Frais postaux, de télécommunications, services bancaires	10 226	16 755
628	Cotisations et divers	75 563	71 824
	SOUS TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	132 940	136 889
63	AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES		
635	Impôts et taxes y compris fonciers	13 088	12 118
637	Autres impôts divers	0	0
	SOUS TOTAL AUTRES IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES	13 088	12 118
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		
651	Redevances brevets, licences	1 163	1 070
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0	80
655	Quote part frais sur opérations faites en commun	0	0
658	Charges diverses de gestion courante	4	23
	SOUS TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 167	1 173
66	CHARGES FINANCIERES		
6614 à 6618	Charges d'intérêts	125 873	134 630
667	Charges financières nettes sur cession VMP	0	0
	SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	125 873	134 630
68	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
681	Dot. aux amortissements : charges de fonctionnement	220 191	223 452
6815	Dot. aux provisions pour risques	0	0
6816/7	Dot. aux provisions pour dépréciations	0	0
689	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
	SOUS TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	220 191	223 452
B2	TOTAL AUTRES COÛTS	1 396 332	1 351 999
C	TOTAL CHARGES BRUTES DE FONCT. COURANT (A+B1+B2)	2 448 614	2 260 409
671	CHARGES EXCEPTIONNELLES ANTERIEURES ET DIVERSES		
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	243
672	Charges sur exercices antérieurs	14 773	25 603
675	Valeurs comptables nettes des éléments d'actif cédés	1 263	0
678	Autres charges exceptionnelles	0	0
687	Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles	0	0
		16 036	25 846
I	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	16 036	25 846
K	(CH) TOTAL DES CHARGES DE L'EXERCICE	2 464 650	2 286 255
*	(K-L) RESULTAT : EXCEDENT DE L'EXERCICE		
	TOTAUX	2 464 650	2 418 308



**PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE
OGEC CHABRILLAN AU 31/08/2017**

Principes et conventions générales

Les documents ci-joints ont été établis dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses de base suivantes :

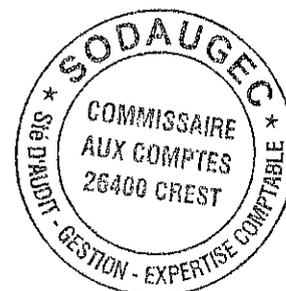
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



TABLEAUX DES TAUX D'AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
OGEC CHABRILLAN 31/08/17

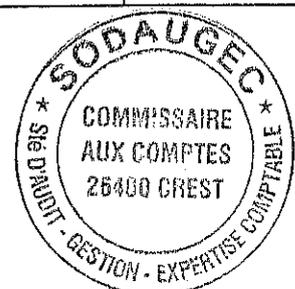
(donné à titre indicatif : reprendre les taux pratiqués par l'OGEC)

Nature de l'investissement	Durée d'amortissement (en années)	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Travaux de construction selon la nature de la construction	15 à 25	4,00 % à 6,67 %
Travaux de construction	20 à 50	2 à 5 %
Travaux de réparation, travaux de maintenance et travaux de renouvellement	15 à 20	5 à 6,67 %
Travaux de réparation et travaux de renouvellement	10 à 15	6,67 % à 10 %
Travaux de réparation et travaux de renouvellement	10 à 15	6,67 % à 10 %
Travaux de réparation et travaux de renouvellement	5 à 10	6,33 % à 12,5 %
Mobilier de bureau	5 à 10	10 % à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5	20 % à 33,33 %
Mobilier cantien et hébergement	3 à 5	20 % à 33,33 %
Matériel pédagogique hors informatique	3 à 5	20 % à 33,33 %
Matériel de bureau hors informatique	3 à 5	20 % à 33,33 %
Equipements pédagogiques lourds financés par la taxe d'apprentissage	3 à 5	20 % à 33,33 %
Matériel informatique	1 à 3	33,33 % à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3	33,33 % à 100 %
Logiciels	1	100%



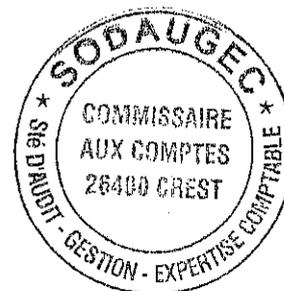
**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS
OGEC CHABRILLAN 31/08/17**

IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions et apports	Cessions et mises en service	Virements poste à poste	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement TOTAL I						
	Autres immobilisations incorporelles TOTAL II	17 675	1 122	372		18 425	
CORPORELLES	Terrains (aménagement)	4 911				4 911	
	Constructions	Sur sol propre	0				0
		Sur sol d'autrui	7 227 517	5 170	2271		7 230 416
		Installations générales, agencements	0				0
		Aménagement des constructions	0				0
	Installations techniques, matériel et outillages liés à l'activité	18 166				18 166	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Gén. agencement, aménagements divers	349 467	26 573	13 622		362 418
		Matériel de transport	0				0
		Matériel bureau et informatique	479 302	55 069	60 968		473 403
	Immobilisations corporelles en cours	0	55 727			55 727	
Avances et acomptes	0				0		
TOTAL III	8 079 363	142 539	76 861	0	8 145 041		
FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations	15				15	
	Autres titres immobilisés	0				0	
	Prêts et autres immobilisations financières	16				16	
	TOTAL IV	31	0	0	0	31	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		8 097 070	143 661	77 233	0	8 163 498	



**TABEAU DE MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS
OGEC CHABRILLAN 31/08/17**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortis. afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Virements poste à poste	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	TOTAL I						
	Autres immobilisations incorporelles	13 714	2 383	372		15 725	
	Terrains (aménagement)	4 911				4 911	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	0			0	
		Sur sol d'autrui	3 654 761	180 573	1464	3 833 870	
		Installations générales, agencements	0				0
		Aménagement des constructions	0				0
	Installations techniques, matériel et outillages liés à l'activité	16 743	450			17 193	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. Gén. agencement, aménagements divers	263 903	20 811	13 622		271 092
		Matériel de transport	0				0
		Matériel bureau et informatique	410 563	15 504	56 835		369 232
		TOTAL III	4 350 882	217 338	71 921	0	4 496 299
		TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 364 596	219 721	72 293	0	4 512 024



**ETAT DES ECHEANCES DES DETTES
OGEC CHABRILLAN 31/08/2017**

MONTANT EN MILLIERS D'EUROS	DONT CHARGES A PAYER	MONTANT EN COURS	ECHEANCE	
			jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 210	3 210	3 210	-
Emprunt (164012) Caisse Epargne		1 378 749	104 555	1 274 193
Emprunt (1640121) Crédit Lyonnais		1 243	1 243	-
Emprunt (1640122) Caisse Epargne		606 318	45 979	560 339
Emprunt (1640123) Caisse Epargne		-	-	-
Emprunt (1640124) BPA		118 332	20 194	98 138
Emprunt (1640125) BPA		-	-	-
Emprunt (1640126) Crédit Mutuel		-	-	-
Emprunt (1640127) Crédit Mutuel		9 918	8 487	1 430
Emprunt (1640128) Crédit Mutuel		564 788	16 558	548 229
Prêt fondation drômoise		45 734	7 623	38 111
Emprunts et dettes financières divers				
Sous-total dettes financières	3 210	2 728 291	207 850	2 520 441
Fournisseurs		210 065	210 065	
Dettes sociales	25 211	75 927	75 927	
Dettes fiscales	5 283	29 249	29 249	
Autres dettes	1 390	138 134	138 134	
Sous-total autres dettes	31 884	453 375	453 375	-
TOTAL	35 094	3 181 667	661 226	2 520 441



AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN
OGEC CHABRILLAN 31/08/2017

Engagements financiers:

Engagements donnés

Intérêts courus sur emprunts : 812 440€

Engagements reçus

L'OGEC Chabrillan a souscrit au fil des années pour 4 477 971 € d'emprunts, dont 2 679 347 € restant dû au 31/08/2017.

Ces emprunts sont garantis par des tiers, ce qui représente pour l'OGEC Chabrillan des engagements reçus.

Ceux-ci s'élèvent à 3 246 080€ au 31/08/2017 et se décomposent ainsi :

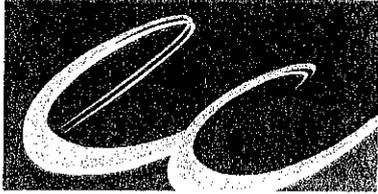
- caution reçue de SACCEF à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 2 357 319 € soit 353 598 €
- caution reçue de SIAGI à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 2 357 319 € soit 353 598 €
- caution reçue du Conseil Général à hauteur de 50 % sur le prêt caisse d'épargne de 2 357 319 € soit 1 178 660 €
- caution reçue de SACCEF à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 1 036 653 € soit 155 498 €
- caution reçue de SIAGI à hauteur de 15 % sur le prêt caisse d'épargne de 1 036 653 € soit 155 498 €
- caution reçue de la Ville de Montélimar à hauteur de 50 % sur le prêt caisse d'épargne de 1 036 653 € soit 518 327 €
- caution reçue de la Ville de Montélimar à hauteur de 50 % du capital restant dû sur le prêt caisse d'épargne de 600 000€ à l'origine soit 282 394€ au 31/08/2017
- caution reçue de la Compagnie européenne de garanties et cautions à hauteur de 44 % du capital restant dû sur le prêt caisse d'épargne de 600 000€ à l'origine soit 248 507 € au 31/08/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision constatée à la clôture des comptes.

débit de 23 681 €





SODAUGEC

SOCIETE D'AUDIT - GESTION - EXPERTISE COMPTABLE

INSCRITE AU TABLEAU DES EXPERTS COMPTABLES DE LYON

INSCRITE AUPRES DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE GRENOBLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 350.000 € - R.C.S. DIE 378 611 222 00019 - APE 6920 Z

**OGEC CHABRILLAN
LYCEE CHABRILLAN
ROUTE DE DIEULEFIT
26200 MONTELIMAR**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS COURANTES OU SPECIFIQUES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées. Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En vertu du décret 2004-76 du 20 janvier 2004 portant application de l'article 261 7-1^o du CGI et l'article 242 c 1B du même code, disposant que le commissaire aux comptes doit établir un rapport sur les conventions prévoyant la rémunération des dirigeants sociaux, nous vous informons qu'aucune convention de cette nature n'existe et qu'aucun dirigeant social n'est rémunéré.

Siège Social : **Cabinet de CREST**

16, Rue Jean XXIII - B.P. 318 - 26400 CREST

Tél. 04.75.25.06.35 (lignes groupées) - Télécopie 04.75.76.73.66

Cabinet de DIE

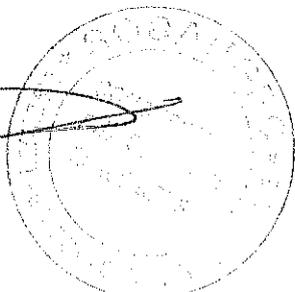
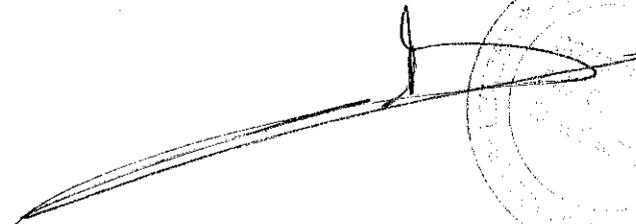
13, rue Saint-Vincent - B.P. 16 - 26150 DIE

Tél. 04.75.22.24.84 (lignes groupées) - Télécopie 04.75.22.19.25

Nous n'avons pas été avisés par votre Conseil d'Administration de l'existence de convention réglementée liant les administrateurs à l'association.

Fait à Crest, le 15 décembre 2017

Pour la SA SODAUGEC
Commissaire aux Comptes



Jean-Luc CHABAL.